

Église Qui Vit

Le Mag

Eric Sangoï
Vice-Pdt Secours Catholique 32-65



Philippe Rodier
Economie



Soeur Alessandra
Catéchuménat

Mgr Bertrand Lacombe
Archevêque d'Auch



Sandrine Simon
Directrice Ens. Catholique 32-65

Photos Denis Weber

Vœux et projets pour 2026

ÉDITO



Chrétiens engagés et responsables ecclésiaux, rendons grâce pour mieux servir !

Le début de l'année civile, avec les vœux que nous avons échangés de différentes manières, est aussi la possibilité d'un point sur nos activités et engagements, pris généralement en début d'année pastorale, depuis souvent plusieurs années.

Je saisiss l'occasion pour exprimer ma **reconnaissance** à tous les chrétiens engagés et responsables ecclésiaux qui donnent du temps pour l'évangélisation. Vous êtes **missionnaires** dans de multiples initiatives au sein de l'Église, en paroisse, dans la vie diocésaine et religieuse : annonce de la Bonne nouvelle, prière liturgique, service des frères et sœurs, accompagnement des fidèles notamment des catéchumènes, ressourcement et formation... Vous êtes également missionnaires dans des engagements plus larges au nom de votre foi dans la vie professionnelle, associative et politique, il est important de le souligner à proximité d'une échéance électorale. En outre, nous avons une attention particulière le monde agricole et rural.

Dans des responsabilités importantes ou plus modestes, **gratitude** à vous qui vous rendez disponibles de manière raisonnable, qui œuvrez dans des groupes pas toujours commodes, qui acceptez des changements dans votre emploi du temps ou dans vos prises de parole, qui êtes à

l'écoute des personnes et des groupes, qui prenez des décisions justes et bienveillantes pour le bien de tous, qui entrez dans la synodalité, qui faites lever des personnes nouvelles, qui veillez à votre succession le moment venu, qui présentez le visage rayonnant du Christ... J'exprime un merci tout particulier à celles et ceux qui ont récemment accepté de prendre une responsabilité plus large quand le besoin s'est fait sentir. C'est passionnant au sens fort du terme, c'est-à-dire très exaltant dans les moments de croissance, c'est parfois aussi crucifiant face à certains événements éprouvants ou dans des périodes plus tendues.

A première vue, rien ne distingue les chrétiens de tous les hommes et les femmes de bonne volonté au service de leurs frères et sœurs ainsi que du bien-commun. Pourtant nous reconnaissons les **charismes** que l'Esprit fait vivre en nous ainsi que les **grâces** du Christ données en abondance pour collaborer à l'œuvre de Dieu dans le soin et la croissance des personnes.

Certains d'entre-nous perçoivent un **appel vocationnel** plus en profondeur pour répondre à l'appel des ministères institués pour le service de la Parole de Dieu, de la liturgie ou de la croissance des groupes d'Église. L'équipe en charge des Ministres institués commence à accompagner celles et ceux, en âge d'exercer une activité professionnelle, qui se mettent en chemin vers ces ministères de lecteur, d'acolyte et de catéchiste.

Ensemble et dans la confiance, **poursuivons la route, soyons encouragés** dans la mission et dans des journées missionnaires locales, par les multiples signes de l'Esprit présentés dans ce premier numéro d'Eglise qui vit le Mag de 2026 !

+ Bertrand Lacombe
Archevêque d'Auch

Ministères institués : Quésaco

Les Ministères Institués / Réunion d'information du 10 Janvier 2026

Les Ministères Institués : Quésquo ? Acolytes, Catéchistes, Lecteurs...

Tel était le thème de la réunion d'information qui s'est tenu le 10 janvier dernier à la Maison diocésaine.

Pendant deux heures notre évêque et l'équipe de discernement ont pu présenter ces trois Ministères Institués qui sont une grâce pour l'Église et pour nos communautés locales...

Au programme de cette une réunion : un temps de prière assez déployé, une méditation autour de l'appel dans la Bible, une présentation des Ministères et une information sur le cursus de discernement et de formation.

Que ce soient des personnes voulant simplement en savoir un peu plus ou d'autres ressentant peut-être un appel, nous étions nombreux venus des 3 pôles diocésains et ceci démontrait bien l'intérêt suscité par cette réunion.

La participation a été riche et active : tous ceux qui l'ont voulu ont pu partager leurs questionnements, s'exprimer très librement et en toute confiance.

Nul doute, pour certains cette rencontre aura permis de valider intérieurement une envie d'aller plus loin, pour d'autres de mieux saisir la façon dont le Seigneur appelle et d'y réfléchir.

A partir de cette réunion, certains seront éventuellement appelés à entrer dans une période de discernement et selon les résultats de ce cheminement, suivre plus tard la formation exigée et adaptée avant toute institution.

Quoi qu'il en soit cette réunion semble avoir rempli ses objectifs à en juger par les divers commentaires reçus et vraiment encourageants.

Les Ministères Institués (MI) : de quoi s'agit-il ?

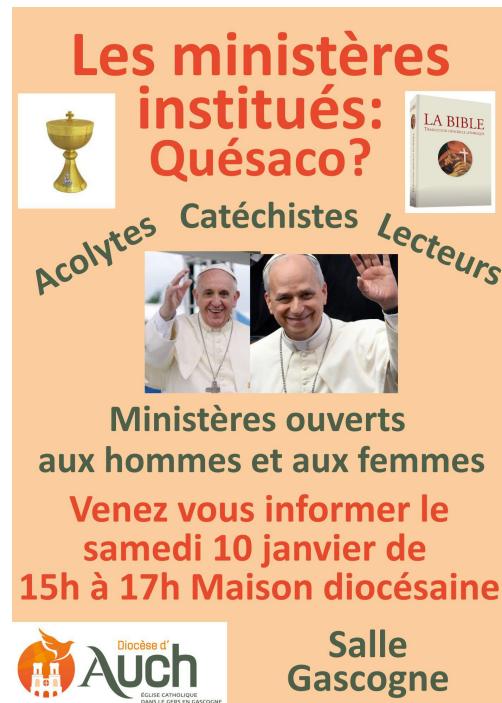
A/ Au regard de l'Histoire...

L'Église qui vit de l'Esprit de Pentecôte, accomplit la mission que lui confie le Seigneur.

C'est une aventure dans lequel tout le Peuple de Dieu est mobilisé : les MO, la vie consacrée... et laïcs au nom de leur responsabilité baptismale.

Déjà St Paul (Cf. Ep 4, 11-13) soulignait la diversité et la complémentarité des « tâches du ministère » : à côté des évêques, des prêtres et des diacres, les fidèles laïcs participent à la mission de l'Eglise. Les MI sont une belle occasion de se replonger dans cette vision paulinienne de l'Église.

C'est dans cet esprit qu'en 1972 le pape Paul VI, a impulsé une réflexion sur les ministères laïcs.



FOCUS

Ministères institués : Quésaco (suite)

Par la suite, au moins en France, on a fait l'expérience des Laïcs en Mission Ecclésiale (LEME). Mais les ministres institués restent une étape vers l'ordination.

Le 10 janvier 2021, François donne accès aux femmes aux ministères institués de lecteur et d'acolyte. Et le 10 mai suivant il instituait le ministère de catéchiste pour les laïcs hommes et femmes.

Il n'était pas obligé de le faire, mais ce faisant il s'inscrivait dans la dynamique missionnaire de Vatican II et de tous les papes depuis.

Les évêques de France souhaitent s'inscrire dans cette dynamique

Les ministères sont conférés à vie, mais leur stabilité ne signifie pas qu'ils sont exercés toute la vie et surtout tout le temps de la même façon. Un ministre reçoit une lettre de nomination (et non de mission) mais dans certains cas et pour des raisons diverses, sa mission peut être suspendue.

C/ Des critères

Il s'agit de percevoir une vocation...

On ne recherche pas des héros, pas des champions, pas des sur-doués...

Mais il y a tout de même des « incontournables » : des chrétiens solidement enracinés dans l'Église ayant une vraie vie spirituelle reconnue.

- * Baptisé et confirmé
- * Vivant les trois dimensions baptismales (prophétique, sacerdotale, royale),
- * Ayant une conscience missionnaire.
- * Une vie personnelle équilibrée stable.
- * Capables de comprendre et de se situer à côté du ministère ordonné.
- * Un charisme évident ou en puissance
- * Jeunes, de façon à ce que ces MI puissent se déployer un temps durant la vie active.



B/ Une vocation

Le pape François disait du ministère de catéchiste : « *il a une forte valeur vocationnelle qui requiert un discernement adéquat de la part de l'évêque et qui est mis en évidence par l'Institution* ».

Il aurait pu le dire des autres ministères.

L'institution confère un état permanent et stable. On ne re-institue pas quelqu'un qui l'a déjà été. C'est pour cela que le ministère institué a une dimension fondamentalement vocationnelle. C'est la grande différence entre un ministère institué et une mission confiée pour un temps donné...

Le fait que l'Institution soit stable et qu'elle demeure implique : **un réel discernement de l'appelé et de l'Église un engagement pris librement par l'appelé et par l'Église.**

Bien entendu une équipe est en place pour accueillir et accompagner les candidats potentiels.

Un temps de discernement (8 rencontres sur 2 ans) et de formation en 3 ans (en 6 weekends par an) est exigé.

Un objectif : approfondir l'appel, la formation, vérifier le charisme

La période de discernement et de formation viendra approfondir et vérifier si ce charisme répond à une vocation et entre dans le cadre d'un ministère institué.

Ministères institués : Quésaco (suite)



D/ Les ministères

Il faut noter que les ministres institués peuvent être amenés à accomplir des services que peuvent accomplir d'autres fidèles non institués. C'est que l'institution distingue intérieurement et non extérieurement. Ce n'est peut-être pas évident, mais c'est fondamental. C'est toute la question vocationnelle.

Les deux premiers ministères (de Lecteur et d'Acolyte) sont connus comme des étapes vers l'ordination.

Celui de Catéchiste est à construire (il a été instauré par le pape François) et n'est pas une étape vers l'ordination.

Les deux premiers renvoient à l'action liturgique de l'Eglise.

Celui de catéchiste à l'initiation, la fondation de communautés.

Les ministres institués peuvent être appelés à guider des célébrations communautaires en l'absence de prêtres ou de diacres.

D1/ Lecteur

Institué pour le Service de la Parole

Passionnés et familiers de la Parole de Dieu

Désireux de faire aimer la Parole de Dieu.

Familier de la lectio divina

Porté sur l'étude biblique

Souhaitant poursuivre sa formation aux Ecritures, pour lui lecteur, et les autres

Capable de faire un commentaire d'Ecriture en dehors des sacrements

Formation des équipes de KT, KTQménat, gens du voyage, pasto tourisme

Acceptant de se former à la liturgie

D2/ Acolyte

Institué pour le Service de la Prière communautaire et de l'Eucharistie.

A faim de l'Eucharistie et est capable de partager son enthousiasme

Désir d'aider et soutenir prêtres, diacres, équipes funéraires, et autres acteurs de la liturgie

Attentives au corps eucharistique, au corps ecclésial et notamment le plus souffrants

Une personne qui aime porter l'Eucharistie aux malades

Qui aime aller dans les périphéries

Qui veut promouvoir la prière des baptisés, préparer des temps de prière

Conduire des obsèques

Etre attentif aux servants d'autel

D3/ Catéchiste

Institué pour le Service de toute la communauté.

Un ministère plus généraliste

Il a une mission d'évangélisation

Il exerce son ministère en un lieu, dans une communauté, où il n'y a pas de curé voire même pas de prêtre. Un lieu où le prêtre ne passe que rarement.

Il a le souci de rendre visible la présence de l'Eglise en développant, animant une petite communauté locale de base.

Désireux clairement d'annoncer l'Evangile

Apte à prendre des responsabilités et à représenter la communauté en lien avec le curé, l'EAP.

Il a une forme d'autorité et il est un veilleur attentif aux besoins de la communauté.

Il a forcément un charisme d'animateur.

Pascal Laborie

Délégué diocésain au diaconat et aux ministères institués

**LES NOUVEAUX
MINISTÈRES,
PARLONS-ON !**

Justice et paix

Enseignement de l'Église sur la guerre

Dans un contexte international de plus en plus incertain, où les tensions entre états sont exacerbées, où la guerre fait rage aux portes même de l'Europe, et où les enjeux de défense nationale sont de plus en plus présents dans nos débats politiques, il m'a paru intéressant de redécouvrir l'enseignement de l'Église sur la guerre. La guerre est, en soi, un mal qui ne se comprend que par rapport au bien qu'elle détruit, à savoir la paix, fruit de la charité. Or on entend souvent parler de «*guerre juste*». Comment ce qui est par nature un mal peut-il être mené de manière juste ? Et la doctrine de la guerre juste, héritée de saint Thomas d'Aquin, reste-t-elle pertinente aujourd'hui ?

I. La doctrine classique de la guerre juste

La tradition catholique part d'un principe de loi naturelle : l'inclination légitime de chacun à se défendre et à préserver sa vie. Ainsi la légitime défense est-elle un droit inaliénable (et même un devoir) pour protéger sa vie ou celle des autres. *Le Catéchisme de l'Église* rappelle qu'«action de se défendre [entraîne] un double effet : l'un est la conservation de sa propre vie, l'autre la mort de l'agresseur... L'un seulement est voulu; l'autre ne l'est pas». Autrement dit, défendre sa vie n'est pas un péché, même si l'agresseur meurt.

De plus, ce principe de légitime défense s'applique aussi à la société : «*La défense du bien commun exige que l'on mette l'injuste agresseur hors d'état de nuire. À ce titre, les détenteurs légitimes de l'autorité ont le droit de recourir même aux armes pour repousser les agresseurs de la communauté civile confiée à leur responsabilité*» : protéger les citoyens un devoir grave des gouvernants.

Saint Thomas d'Aquin formule trois conditions pour qu'une guerre soit juste :

Autorité légitime. La guerre doit être décidée par ceux qui exercent légitimement la charge

de gouverner les peuples, en vue du bien commun, et non par des individus privés. En cas de conflit, c'est donc à l'État ou à l'autorité compétente qu'il appartient d'ordonner la mobilisation, conformément au soin qu'ils doivent au bien public (Cf. ST II-II Q.40 a.1). *Le Catéchisme* souligne aussi ce point : seuls les gouvernements ont le droit et le devoir d'imposer les obligations nécessaires à la défense nationale.

Dernier recours. On ne peut employer la force armée qu'après avoir épuisé toutes les autres solutions pacifiques. Comme le rappelle *le Catéchisme*, «aussi longtemps que le risque de guerre subsistera... on ne saurait dénier aux gouvernements, une fois épuisées toutes les possibilités de règlement pacifiques, le droit de légitime défense». Autrement dit, la guerre est un ultime recours : si la diplomatie, la médiation ou d'autres moyens restent possibles, ils doivent être tentés en priorité.

Cause juste et intention droite. La guerre ne peut être entreprise que pour réparer une grave injustice (par exemple stopper une agression, une oppression ou un génocide), et non pour satisfaire des ambitions personnelles. Le but immédiat doit être la fin d'un mal grave («dommages durables, graves et certains» à la communauté). L'intention, en particulier, doit être droite : la guerre doit viser à rechercher le bien (par exemple la paix future) et non la vengeance ou le gain. Saint Thomas insiste qu'une «véritable guerre sainte» se fait «non pas pour l'agrandissement ou la cruauté, mais pour assurer la paix, châtier les méchants et promouvoir le bien». Cette exigence morale de la *droiture d'intention* permet de distinguer une guerre défensive ou juste d'une guerre motivée par la haine ou l'orgueil.

Le Catéchisme ajoute un critère supplémentaire, la **proportionnalité des moyens**: les maux qu'on cherche à éviter (par exemple tyrannie,

occupation ou terrorisme) doivent être objectivement plus graves que les maux provoqués par la guerre. En pratique, cela signifie que l'usage des armes doit être mesuré : « l'emploi des armes n'entraîne pas des maux et des désordres plus graves que le mal à éliminer ». Cette clause de proportionnalité, intégrée aujourd'hui à la doctrine catholique, rappelle que même une guerre défensive ne saurait commettre d'atrocités dépassant son but légitime.



II. Actualité de la doctrine

Saint Thomas écrit dans le cadre d'une chrétienté où l'enseignement moral de l'Église et la loi naturelle sont, du moins en principe, admis par tous. Les conflits se déroulent entre souverains chrétiens, conscients d'appartenir à une même civilisation et le respect de l'adversaire est une évidence pour les belligérants. De nos jours il n'en est rien et le chef d'État qui veut agir chrétientement doit en tenir compte pour assurer la légitime défense de ceux dont il a la charge.

Par ailleurs, l'évolution technologique a donné aux belligérants d'aujourd'hui des moyens de destruction beaucoup plus puissants ce qui a démultiplié d'une manière quasi infinie les maux et les ravages causés par la guerre. La guerre ne se peut penser de la même manière à l'heure des armements nucléaires dont la puissance pourrait causer la destruction absolue de la vie sur terre, qu'à l'époque où l'armement le plus meurtrier était l'arbalète.

Les papes du XX^e siècle s'étaient déjà penchés sur le problème. Paul VI et Jean-Paul II ont affirmé l'importance du désarmement et de la paix, tout en maintenant le droit à la légitime défense dans des cas extrêmes. Avec les armements modernes, plusieurs pontifes récents estiment cependant que les critères traditionnels sont difficiles à appliquer. Le pape

François, par exemple, a écrit qu'il est « très difficile aujourd'hui de défendre les critères rationnels, mûris en d'autres temps, pour parler d'une possible "guerre juste" ». Il a même parlé, sans les supprimer d'emblée, de réviser ces notions face aux conflits actuels et à la puissance des armes.

III. Humaniser la guerre

Au-delà du simple principe de recourir à la force (*ius ad bellum*), l'Église souligne aussi la **conduite juste** d'une guerre (*ius in bello*). Même en situation de conflit, la loi morale demeure et impose des limites. *Le Catéchisme* insiste que l'on doit « respecter et traiter avec humanité les soldats blessés et les prisonniers ». Les populations civiles ne sont jamais des cibles légitimes. Ainsi, sont explicitement condamnés en tant que crimes les ordres ou actions qui violent gravement le « droit des gens » comme le génocide ou l'extermination d'un peuple. Tout « acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants » est jugé « un crime contre Dieu et contre l'homme » et doit être fermement condamné. L'emploi de certaines armes (notamment chimiques ou bactériologiques) est gravement immoral.

Conclusion :

La pensée catholique invite à retrouver une sagesse éthique, même dans le conflit. Le bien de la société appelle parfois, en dernier recours, à répondre au mal par la force. Mais cette réponse doit toujours être exercée selon les vertus de justice et de charité : protéger la vie qui nous est confiée tout en cherchant à limiter la violence, pour que le retour à la paix reste toujours l'objectif ultime de toute guerre.

Don Maël Prost (CSM)
Vicaire des paroisses de la Lomagne

Sources principales :

Catéchisme de l'Église Catholique, aux paragraphes numéros 2263 à 2317

Saint Thomas d'Aquin, Somme de Théologie, IIa-IIae, Q. 40 art. 1

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Partage, solidarité et traditions pour l'ensemble scolaire Saint-Joseph à Lectoure

Le mois de décembre a été marqué, au sein de notre groupe scolaire, par de nombreuses actions et temps forts d'inspiration chrétienne, vécus dans un esprit de partage, de solidarité et de rassemblement. Fidèle à son projet éducatif, l'Ensemble scolaire Saint-Joseph a proposé aux élèves, de la maternelle au lycée, des moments porteurs de sens, ancrés dans la tradition chrétienne tout en restant ouverts et inclusifs.

Parmi ces actions, plusieurs initiatives caritatives ont mobilisé élèves, familles et équipes éducatives, notamment autour de **collectes de jouets**. Ces gestes concrets de solidarité ont permis aux jeunes de donner une dimension humaine et fraternelle à la période de l'Avent, en pensant à ceux qui vivent des situations plus fragiles.



Les marchés de Noël, organisés par l'internat (pension) et par l'APEL, ont également rythmé ce mois de décembre. Ils ont été l'occasion de rencontres chaleureuses, de valorisation de l'engagement des élèves et des familles, et de soutien à des projets éducatifs et solidaires, dans une ambiance conviviale et festive.

Un moment particulièrement fort a été vécu à l'école Immaculée Conception (maternelle et primaire) avec la traditionnelle **veillée de Noël**, organisée dans l'Église du Saint-Esprit. À travers le théâtre, les chants et la mise en scène préparés par les élèves, cette veillée a invité chacun à un temps de préparation intérieure, une ouverture du cœur au sens profond de Noël et à la célébration de la Nativité.

Enfin, la **grande messe de Noël**, célébrée dans la Cathédrale Saint-Gervais, a rassemblé l'ensemble du groupe scolaire, des plus petits jusqu'aux bacheliers, ainsi que des parents invités. Ce temps de recueillement et de prière a permis à la communauté éducative de se retrouver, de partager un moment de paix et de cohésion, et de vivre ensemble l'esprit de Noël.

Conscient que Noël touche chacun de manière différente, l'Ensemble scolaire Saint-Joseph affirme son attachement aux traditions chrétiennes et au message de la Nativité, tout en veillant à rester pleinement inclusif, dans le cadre de son contrat d'association avec l'État. Ces temps vécus en décembre illustrent la volonté de l'établissement de proposer une éducation qui conjugue valeurs, respect de chacun et ouverture à tous.

Article et photos Mme Christine Childs, enseignante

Une journée "Lumière pour le monde" à l'Oratoire Sainte-Marie à Auch



Photos Sarah Artigas

La journée s'est conclue dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un chocolat chaud, moment propice aux échanges et à la fraternité. Les cartes rédigées le matin ont alors été distribuées, prolongeant la lumière semée tout au long de la journée. Un temps simple et joyeux, reflet d'une communauté éducative rassemblée, attentive et résolument tournée vers l'autre.

Cette journée a rappelé combien la curiosité, la bonté et le sens du collectif sont essentiels pour faire grandir une communauté éducative.

Le 19 décembre dernier, la communauté éducative de l'Oratoire Sainte-Marie d'Auch a vécu une journée forte en sens et en partage, placée sous le thème « **Lumière pour le monde** ». Lycéens, collégiens et adultes de l'établissement se sont retrouvés pour vivre ensemble un temps de regroupement, de réflexion et de célébration, marquant l'approche de Noël.

Un symbole universel a rythmé cette journée : **la lumière**. Porteuse de sens, elle incarne l'espoir, la bienveillance et la capacité de chacun à faire émerger le meilleur de soi. Elle a ainsi constitué le fil conducteur de l'ensemble des actions menées.

À travers différents ateliers, les élèves ont été invités à réfléchir à ce que représente la lumière dans leur vie et dans le monde. Dans ce même esprit, chaque élève a ensuite pris le temps de rédiger une carte, y inscrivant une pensée positive, une attention ou un message d'espérance destiné à un autre membre de la communauté. Un geste simple mais profondément porteur de sens, invitant chacun à devenir, à son tour, lumière pour l'autre.

La matinée s'est poursuivie par un rassemblement à la cathédrale. Tous les participants, les quelque 800 élèves, leurs professeurs et éducateurs, ont fait **une entrée dans l'obscurité, symboliquement éclairée par la lumière de Bethléem**, rappelant la naissance du Christ et la promesse de paix qu'elle porte. La célébration de la Parole, animée par le prêtre, a été enrichie par les chants de la chorale et un poème récité en langue des signes par plusieurs élèves, offrant ainsi un témoignage fort d'unité et d'expression partagée.

Stéphane Marquez; chef d'établissement

AU COEUR DU DIOCÈSE

Châsse reliquaire de Sainte Elisabeth de la Trinité

Les 16 et 17 janvier 2026, nos sœurs et la paroisse ont accueilli un « souvenir » de celle qui fut canonisée le 16 octobre 2016 par le pape François. Le vicaire général Marc Derrey a présidé la 1ère messe, entouré du curé don Guillaume, du frère carme François Margeat et du père Armand Ngonon. Ce fut l'occasion de rappeler la vie de cette carmélite de Dijon, dont la mission est « d'attirer les âmes à Dieu ». Le soir avait lieu une veillée de prière animée avec des textes d'Elisabeth et des chants. Le lendemain un enseignement sur la vie et le message d'Elisabeth par le frère carme et une 2e messe présidée par la communauté St-Martin, puis la libre vénération des reliques avant leur départ à Toulouse. Des paniers avaient été disposés afin de déposer nos intentions de prière pour le monde.

Le vicaire général en a profité pour remercier, au nom du diocèse, nos sœurs carmélites pour leurs prières et leur rayonnement dans la paroisse et bien au-delà.

« Ô mes Trois, mon Tout, ma Béatitude, Solitude infinie, Immensité où je me perds, je me livre à vous comme une proie. Ensevelissez-vous en moi pour que je m'ensevelisse en vous, en attendant d'aller contempler en votre lumière l'abîme de vos grandeurs ». prière d'Elisabeth de la Trinité.



Texte et photo Joëlle Portello

Promesse définitive dans l'ordre séculier du Carmel de Lectoure



Texte et photo Joëlle Portello

Mardi 9 décembre 2025, la communauté du carmel séculier de Lectoure (OCDS) s'est réunie autour de Didier K. de Fleurance qui faisait sa promesse définitive après un parcours de formation (et une 1ère promesse) commencé en février 2021. C'est le carme accompagnateur de la communauté lectouroise, fr. Joseph de Jésus Marie, qui a recueilli officiellement la promesse du postulant devant nos sœurs carmélites et les personnes invitées qui assistaient à la messe, ainsi que l'abbé Charles Ferran venu spécialement du diocèse.

La communauté a ensuite fêté dignement cette événement au cours d'un repas fraternel partagé et la journée s'est poursuivie comme chaque 2e mardi du mois dans le travail d'étude, la prière et la bonne humeur.

Si vous souhaitez recevoir des informations sur cette branche laïque du Carmel :

Marie-Françoise Vialard, présidente marie-francoise.vialard181@orange.fr

Veillée de Noël des enfants du Kidcat Aumônerie de Lectoure

Vendredi 9 janvier 2026, les enfants du KIDCAT ont joué deux saynettes devant leurs parents à l'occasion de la rentrée scolaire, après les fêtes de Noël. La 1ère sur la charité et la 2e sur la Nativité. Les accompagnateurs qui les avaient aidés à la réalisation de cette animation étaient également présents pour partager des galettes des rois. Ils avaient invité don Guillaume, curé de la paroisse. Le KIDCAT est une formule "clef en main" proposée aux familles depuis 2022. Elle offre aux enfants de 5 ans à la 6e, jeudi en période scolaire, à la sortie des écoles, de pouvoir jouer, goûter, faire du KT et faire les devoirs pour le lendemain avant de rentrer à la maison avec leurs parents. 3 fillettes commencent une préparation au baptême. Une adolescente du collège public va entamer une démarche catéchuménale.

Joëlle Portello



Renseignements et inscriptions auprès de
Hélène Gonzalez 06 52 00 73 45

Voeux diocésains

La cérémonie des vœux, mercredi 14 janvier à la Maison diocésaine, fut à la fois dense, priante et conviviale.

Priante par un office de vêpres soutenues par le chant du père Rodrigue, dense par le propos de Mgr Lacombe qui se soucie des modifications de l'ordre mondial « où la paix n'est plus la priorité au profit d'intérêts hégémoniques », mais aussi de la crise agricole, qui atteint si douloureusement les agriculteurs et exprime une inquiétude certaine face à cette loi sur la fin de vie, que l'on veut nous imposer. Mais il a également relevé des joies avec les visites pastorales, qui ont révélé les richesses vécues dans le diocèse, la vitalité de l'enseignement catholique, l'engagement du Secours Catholique et l'essor du catéchuménat. Le verre de l'amitié partagé ensuite, fut un moment d'une belle convivialité où tous, venus des quatre coins du diocèse se retrouvaient chaleureusement. Et Mgr Lacombe faisait lui-même le service !

A. HdV



Photos Denis Weber

AU COEUR DU DIOCÈSE

Nous sommes tous des gens de la terre

« Nous sommes tous, à l'origine, des gens de la terre quels que soient nos métiers actuels. Mais le métier d'agriculteur, éleveur, viticulteur, c'est une vocation : un travail passionnant, épaisant qui ne nous permet pas de vivre parce que souvent on ne compte pas ses heures puisqu'on peut à peine se rémunérer !

Toujours plus de contrôles (payants), toujours plus de contraintes sanitaires, de mise aux normes, de charges qui augmentent alors que les prix baissent. Toujours plus de surfaces pour essayer d'atteindre un revenu correct... à cela s'ajoute la méconnaissance des gens sur le fonctionnement d'une entreprise agricole et qui suggèrent de vendre un tracteur, des vaches pour obtenir de la liquidité rapidement ; ils oublient que ce sont des outils de travail au même titre que tout autre entreprise qui doit investir dans des outils pour pouvoir produire en espérant amortir les investissements.

Les agriculteurs sont souvent considérés comme «*des personnes de basse condition*» alors que, contrairement à ce que l'on pense, rares sont ceux qui n'ont pas fait de formations et possèdent des diplômes (BAC,BEP,BTS,Ingénieurs). Ils développent au quotidien des compétences de soigneurs, biologistes, chimistes, œnologues, etc. Alors où est passée la reconnaissance au fait que nous nourrissons des milliers de personnes ?

Nous sommes sidérés, choqués, indignés par les inepties des ministères qui, sous couvert d'une action sanitaire, utilisent le chantage pour faire signer des éleveurs donnant l'autorisation d'abattage de leur troupeau... il y a là un objectif et des intérêts personnels qui vont bien plus loin que l'éradication d'une maladie. Il n'y a donc pas d'autres moyens pour nous de faire barrage, de faire du bruit et d'interpeller par des actions dures chaque français que l'on aimerait avoir à nos côtés pour faire bloc face à l'injustice ! »

Pascale, agricultrice

Concours photo

"Le diocèse du Gers lance un concours photo où chacun, de 7 à 107 ans, peut révéler la beauté qui l'entoure. Monuments, animaux, paysages, visages du quotidien... tout ce qui fait vibrer notre territoire n'attend que ton regard. Capture un instant, un souffle, un détail, puis ajoute une phrase de contemplation pour guider le visiteur vers l'invisible derrière l'image. Couleurs éclatantes ou noir et blanc profond, cadrage audacieux ou classique : laisse parler ton style. Chaque cliché sera jugé sur sa netteté, sa force, son intention... et sa capacité à toucher le cœur. Un prix global récompensera la photo la plus marquante, et deux prix par catégorie mettront en lumière des talents de tous horizons. Alors ose : transforme un simple cliché en fenêtre ouverte sur la beauté du Gers. À toi de jouer, à toi de contempler, à toi de créer."



Fiche participation et d'accord du règlement 2026

Je soussigné,
L'auteur de la photo :

Nom :
Prénom :
Coordonnées postales, téléphone, mail :
Âge (si mineur, signatures des parents obligatoires) :
Profession :
Titre :
Légende de la photo (une phrase choisie ou inventée pour permettre au regard de passer du « cliché à la contemplation ») :

La/ses personne(s) photographiée(s) :

Nom :
Prénom :
Coordonnées postales, téléphone, mail :
Acceptez le règlement du concours photos disponible sur Drive, cf. flash code ci-dessous.

A :
Le (date) :
Signature de l'auteur :
Signature de la/ses personnes photographiée(s) :

Retour des épreuves avant le 30 mai 2026 17h00
13, rue du docteur Samonage BP 80032 32002 AUCH Cedex
concours.photos@diocese32.org

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO « TERRES D'ESPÉRANCE » DU GERS 2026

INTRODUCTION.

Ce concours est organisé par l'église diocésaine du Gers et la commission « Terres d'espérances », créé en mars 2021.

Les membres de la commission sont :

Père Marc Denyer, vicar général
Père Marc Denyer, vicar général
Père François-Xavier BRANTHOMME
Monsieur Jean-Pierre LAMBERT, délégué
Monsieur François Coulet, agriculteur
Monsieur Sylvain Bonaldo, diacre permanent et agriculteur
Monsieur Jean-Pierre LAMBERT, délégué pastoral
Monsieur Bernard Vanden Berghe, adjoint en pastorale

Le concours a été mis en place par Charlotte Weber, Charlotte Bergadieu, Maëli Maurin et Bernard Vanden Berghe.

OBJECTIFS DU CONCOURS :

- Créer un support d'images du Gers, en version web et physique, dans l'esprit de l'évangile.
- Collecter des informations sur des personnes intéressées par nos futurs projets.

BUT DU CONCOURS :

- Rendre visible l'œuvre de Dieu à travers la beauté de la création dans le Gers.
- Mettre en valeur les richesses du Gers.
- Sensibiliser les personnes au message religieux.
- Présenter une image de l'Eglise en action dans le Gers, incluant l'agriculture, l'art, le sport, les paysages, les animaux, et les monuments.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Choix du sujet en lien avec le thème du concours : agriculture, art, sport, paysages, animaux et monuments.
- Maîtrise de la composition et de la technique.
- Qualité des clichés et netteté.
- Respect des couleurs ou des nuances de gris.

EXCLUSIONS :

- Photos non conformes au thème.
- Photos (hologramme, plastique, contreplaqué).
- Photos reçues après la date limite.

Récollection des catéchumènes

Le 17 janvier 2026, à la Maison Diocésaine, a eu lieu la retraite des catéchumènes.

Cette rencontre s'est très bien déroulée et a été un beau moment de partage et de foi. Près de soixante catéchumènes y ont participé, manifestant un réel enthousiasme et une grande attention tout au long de la journée.

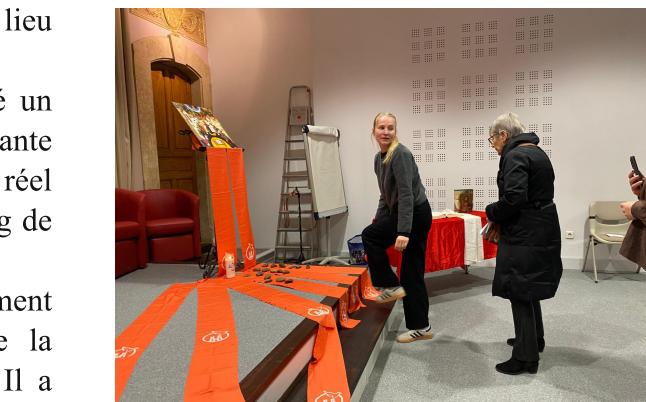
L'abbé Jérôme a proposé un enseignement particulièrement marquant sur l'importance de la vérité, en rappelant que la Vérité, c'est Jésus. Il a souligné que la vérité ne se limite pas à des idées ou à une morale, mais qu'elle vient à notre rencontre, puisque c'est le Christ lui-même qui vient à notre rencontre. Être chrétien ne consiste donc pas d'abord à suivre des principes, mais à se laisser rencontrer par Jésus. Il a également insisté sur cette réalité essentielle : « *Nous sommes insérés dans l'Église, nous sommes en communion les uns avec les autres.* » Il a aussi rappelé que Dieu est présent tout au long de notre vie, fidèle et proche, selon cette promesse du Christ : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* »

Au cours de la célébration eucharistique, notre pasteur, Mgr Lacombe, a accompli l'onction des mains avec l'huile des catéchumènes sur ceux qui seront baptisés cette année. Ce moment a été particulièrement fort et émouvant pour les catéchumènes, qui attendent le baptême avec joie afin de faire pleinement partie de cette grande famille de Dieu, de le suivre et de l'aimer davantage.

Cette retraite a été un temps riche de foi, de convivialité et d'enseignement, profondément marqué par la présence de Dieu.

Texte et photos Alessandra

Notre Dame des Neiges



Jusqu'ici sous la dépendance canonique de l'abbaye Sainte Marie de Boulaur (Gers), l'abbaye Notre-Dame des Neiges, tenue par des cisterciennes, a reçu le statut de prieuré autonome le 28 décembre. Une étape importante pour cette petite communauté installée dans les Cévennes ardéchoises depuis trois ans.

Source Aleteia

INFOS

Quelques opérations immobilières dans le diocèse

PRESBYTÈRE DE FLEURANCE

Un premier grand chantier dans le diocèse d'Auch est la rénovation du presbytère de Fleurance. Ces travaux de réaménagement et de rénovation avaient plusieurs objectifs : loger les trois prêtres de la Communauté Saint Martin, leur permettre d'avoir un juste équilibre entre vie personnelle et vie communautaire, pouvoir accueillir le public, avoir des lieux de réunion et un secrétariat efficient.

C'est donc un presbytère de Fleurance entièrement rénové et modernisé qui sera bientôt mis au service de la communauté paroissiale, à l'issue de travaux importants et d'un investissement financier d'environ 350 000 € validé par les différents Conseils des Affaires Economiques.



PRESBYTÈRE DE LECTOURE

La rénovation de l'entrée de son presbytère qui est un véritable « monument patrimonial » à Lectoure si ce n'est même dans le Gers. Les pierres de cette entrée sont en effet très abîmées par le temps et les intempéries et il devient indispensable de la restaurer et de profiter de ces travaux pour apporter des améliorations.

Une petite équipe de la paroisse s'est chargée d'étudier et d'estimer financièrement les travaux nécessaires.

Une fois validés localement par la paroisse, puis en Conseil Diocésain des Affaires Economique, étant donné le montant des travaux estimé aux alentours de 150 000 €, l'équipe paroissiale a engagé les appels d'offre et les démarches auprès de la Fondation du Patrimoine pour obtenir une petite aide.

Ce dossier très bien préparé et instruit au sein de la paroisse est maintenant en passe de porter ses fruits puisque les travaux de restauration devraient débuter bientôt.

PRESBYTÈRE DE VIC-FEZENSAC

Ce presbytère est grand et disparate puisqu'il comprend : Un bâtiment avec des salles paroissiales. Un bâtiment comprenant des logements loués à des particuliers, le logement du curé et le secrétariat de la paroisse. Enfin, une grande maison gersoise de caractère non utilisée.

L'arrivée du nouveau curé a accéléré la réflexion sur l'organisation de cet ensemble immobilier presbytéral.

Nous avons donc engagé une architecte pour faire des propositions de restauration et de réaménagement de la maison gersoise avec l'objectif d'en faire un logement pour le curé ce qui permettrait d'agrandir les surfaces de logement mis en location.

Ce projet est encore en phase « amont » puisque l'architecte travaille aux premières esquisses qui devront ensuite être validées par la paroisse et le diocèse.



Philippe Rodier, diacre, économie

La vie religieuse dans une paroisse gasconne il y a 300 ans*

Une source historique exceptionnelle

Conservés aux Archives départementales du Gers, les registres paroissiaux de la petite ville du Saint-Puy, au Sud-Est de Condom, constituent une source exceptionnelle pour reconstituer la vie religieuse d'une paroisse tridentine modèle dans le diocèse d'Auch au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles.

En effet, à côté des traditionnels actes de baptêmes, mariages, sépultures, les trois curés du Saint-Puy Hugues Dubarry (de 1645 à 1675), Bertrand Dubarry (1675-1714) et Hugues II Dubarry (1714-1738)



– chacun étant l'oncle du suivant – nous ont laissé plus de **120 annotations** qui émaillent les registres entre 1661 et 1729, autour de trois thèmes principaux : les affaires de la paroisse (59%), les phénomènes météorologiques (25,5%), les événements politiques (15,5%). Le Saint-Puy compte alors un peu moins de 1000 habitants intra muros pour 1500 dans sa juridiction rurale.

Clergé et liturgie

À côté du curé et de son vicaire (généralement son neveu, suivant un usage médiéval qui recule progressivement devant les clercs passés par le séminaire), on trouve 5 ou 6 chapelains et prêtres « obituaires », en charge de la prière des morts pour chaque « maison » de la paroisse et dont la présence contribue à la beauté des offices. La solennité de ceux-ci culmine lors des **services monarchiques**, comme le 13 février 1707 pour la naissance du duc de Bretagne, fils du Grand Dauphin : le Te Deum est chanté par tout le clergé en présence du juge en chef du comté de Gaure, du procureur, des consuls en robe, et « les cloches ont sonné pendant le tems qu'on le chantoit ».

Diversité et vigueur des dévotions

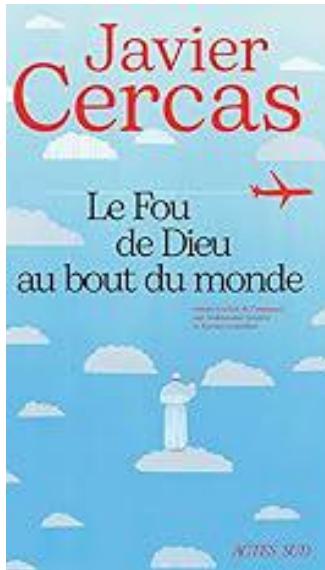
La paroisse est marquée par l'éclosion de nombreuses initiatives pieuses, aussi bien de la part des curés que des laïcs : les adorations eucharistiques (apparues dans les années 1530 à Milan et introduite dans le diocèse d'Auch par les capucins au XVIIe), notamment entre le jeudi gras et le mardi gras, « pour demander grâce pour les péchés et donner gloire à Dieu dans le tems qu'il est offensé par les débauches et excès qui se comettent ces trois jours ». Mais aussi la vie de confrérie : en 1712 est ainsi créée la confrérie Notre-Dame des Agonisants, destinée à préparer les confrères à une « belle mort », soulager les souffrances et obtenir le pardon des péchés. Les confrères assistent les mourants par la lecture de la Passion et font dire des messes pour le défunt. Enfin, les processions rythment l'année liturgique : tous les dimanches, on se rend au cimetière ; lors des grandes fêtes, notamment les Rogations, on fait le tour de la ville en longeant les murailles ; et en cas de circonstances exceptionnelles, comme le 2 août 1705, on demande « au bon Dieu après une longue sécheresse qu'il daigne nous accorder la pluie si nécessaire pour toutes choses, pressés par la confiance que nous avons en sa miséricorde... »

Aliocha Piéchaud

* Synthèse d'un article paru dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Gers, 1er et 4e trimestres 2024.

CULTURE

LIVRE



« Et donc, je me trouve ici moi, athée et anticlérical ... dans un avion à destination de la Mongolie en compagnie du vieux vicaire du Christ sur la terre, attendant de pouvoir l'interroger pour pouvoir dire à ma mère si elle verra feu mon père après sa mort. Voilà donc un fou sans Dieu poursuivant le fou de Dieu jusqu'au bout du monde ». Cette phrase résume la quête poursuivie tout au long des 472 pages du livre de Javier CERCAS, auteur à large succès international né en 1962 à Cáceres, à la suite du Pape François. La mère de l'auteur a 92 ans, elle est très croyante. Ce n'est pas elle qui a besoin d'être rassurée ! On comprend dès le début que l'auteur est lui-même à la recherche de la preuve de l'existence de Dieu au cours de ce récit haletant qui nous dévoile les arcanes de la vie diplomatique vaticane et bien d'autres anecdotes. Pour la 1ère fois, le Vatican ouvre ses portes à un écrivain qui se dit athée et lui garantit l'entièvre liberté de ses propos. De quoi revoir toutes nos idées reçues et préconçues sur les uns et les autres ... à lire sans modération !

Joëlle Portello

MUSIQUE SACRÉE

Histoire de la femme adultère, l'unique oratorio de Nicolas Clérambault

Le haute-contre et chef belge Reinoud van Mechelen propose le premier enregistrement mondial de l'unique oratorio ou histoire sacrée de Nicolas Clérambault, *L'Histoire de la femme adultère*, assorti son *Te Deum*, avec son ensemble A Nocte Temporis.

Nicolas Clérambault est un auteur clé dans l'évolution du langage musical de Lully, vers celui de Rameau. Son œuvre présente une grande variété qui s'équilibre entre les domaines profane et religieux avec des pièces de clavecin et d'orgue, des sonates, des airs, des cantates, des petits et grands motets et de la musique spirituelle. Ses nombreuses cantates en ont fait le plus grand maître en France au début du XVIII^e siècle.

Le genre de l'oratorio semble délaissé après que Marc-Antoine Charpentier l'eut magnifié dans la seconde moitié du XVII^e siècle en s'inspirant du modèle de l'oratorio romain en latin établi par Carissimi.

Nicolas Clérambault (1675-1749) : L'Histoire de la femme adultère, C 191 ; Te Deum à grand chœur, C138 ; Gwendoline Blondeel ; Reinoud van Mechelen ; Guy Cutting ; Lisandro Abadie ; Samuel Namotte Chœur de chambre de Namur à noûte temporis Reinoud Van Mechelen Château de Versailles Spectacles CVS 163.

L'épisode est tiré de l'Évangile selon saint Jean (VIII, 3-11) où Jésus met dans l'embarras des juifs voulant lapider une femme surprise en état d'adultère : « Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ! ».

Reinoud van Mechelen dirige avec autant de souplesse et de naturel qu'il chante le rôle du Christ, avec finesse, une grande attention à la prosodie et à la richesse du contrepoint. La soprano Gwendoline Blondeel incarne au mieux la contrition, puis la reconnaissance de la femme adultère.

Postérieur d'une vingtaine d'années, le *Te Deum* à grand chœur a été composé pour la dédicace et la consécration de la reconstruction de l'église Saint-Sulpice à Paris en 1745. L'écriture est légère, colorée et d'une fine élégance. Pour un grand motet dans la filiation de Lully, Clérambault a substitué la pompe de circonstance par une poésie presque bucolique où l'on retrouve parfois l'atmosphère intime des cantates.

A. HdV

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

ACCUEIL Louis & Zélie

Formation à l'Ecoute Intégrale
Auch (32)
14 & 15 mars 2026

Comprendre son entourage avec respect et bienveillance. Ecouter avec humilité. Eviter les pièges d'une écoute inadaptée.

Une journée pour se former à une écoute attentive, ajustée et compatissante.

Des outils efficaces pour accompagner

Formation proposée par l'accueil Louis & Zélie de Auch
[Programme & inscription](#)



L'Accueil Louis et Zélie, mouvement catholique, forme des bénévoles à l'écoute intégrale pour accompagner des personnes en détresse dans le Gers. Une formation, animée par une psychothérapeute chrétienne, aura lieu les 14 et 15 mars 2026 à la maison diocésaine.

Objectif : créer une cellule locale d'écoute bienveillante et professionnelle, respectueuse de l'intimité, pour répondre aux besoins de la population.

Ouverture prévue en 2026.

Procurez-vous le nouveau calendrier du Carême 2026 auprès de votre paroisse à partir du samedi 14 février 2026



Formation Catéchistes
Animateurs éveil à la foi et catéchisme

Samedi 14 mars
9h-12h

Inscriptions

Maison diocésaine - 13 rue du Docteur Samalens - Auch

Adeline de Hautefeuille
Psychopédagogue
Catéchiste
Adjointe en Pastorale Scolaire 1^{er} et 2nd degré
Membre de la cellule Prévention des Abus dans l'Eglise



Voici les quatre axes qui guideront notre matinée:



Pédagogie



Gestion de groupe



Mises en situations



Protection de l'enfance

Positionnement de l'adulte



Intervenante

Psychopédagogue
Catéchiste
Adjointe en Pastorale Scolaire 1^{er} et 2nd degré
Membre de la cellule Prévention des Abus dans l'Eglise



inscriptions:

<https://forms.office.com/e/vmhpLZCuQp>

A NOTER SUR VOTRE AGENDA



Une formation en 6 séances vidéo

La BIBLE
Parole de DIEU

100% GRATUIT

Découvrir en profondeur la Parole de Dieu

APPRENDRE À GOÛTER ET MÉDITER
L'ÉCRITURE SAINTE, POUR EN VIVRE AU QUOTIDIEN

Simple et pastoral En ligne Ouvert à tous Interactif

Inscrivez-vous gratuitement dès aujourd'hui sur www.formation-catholique.fr

MGR DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen

SOPHIE RAMOND
Docteur en théologie et directrice de l'Institut des Sciences Bibliques de l'ICP

PÈRE CHRISTOPHE RAIMBAULT
Vicaire général du diocèse de Tours et professeur d'exégèse biblique à l'ICP

DOM GÉOFFROY KEMLIN
Père abbé de l'abbaye de Solesmes

ÉMANUELLE PASTORE
Enseignante en exégèse biblique à l'ICP

Un projet d'Église réalisé par

MAGNIFICAT | MAME | Famille Catholique | Aleteia.org | ICP Institut de Théologie

<https://www.formation-catholique.fr/>

BULLETIN DIOCÉSAIN "ÉGLISE QUI VIT le Mag"

Directeur de la publication : Abbé David Cenzon:

Ont collaboré à ce numéro : Grégory Ablain, Alain Huc de Vaubert, Joëlle Portello, Philippe Rodier, Bénédicte Seillan,

Pour recevoir le bulletin diocésain par internet, envoyer votre adresse mail à : communication@diocese32.org

Retrouver ce numéro sur le site internet du diocèse : <https://diocese32.org/>

Dépôt légal : ISSN : 2741-0854